

## Cours d'Anglais hebdomadaires pour enfants

### Fiche d'Inscription 2020-2021

	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3
Nom			
Prénom			
Date de naissance			
Classe en sept. 2020 (CP/ 6 <sup>e</sup> /...)			
École française 2020-2021			
Centre choisi	Meudon / Versailles / à distance	Meudon / Versailles / à distance	Meudon / Versailles / à distance
Cours choisi (jour – heure) (*)			
Montant des cours (1h/semaine)	499 €	451 €	407 €

	Représentant légal 1	Représentant légal 2 ( <i>facultatif</i> )
Nom		
Prénom		
Téléphone mobile		
Adresse mail		

**Pour inscrire vos enfants, vous avez le choix entre**

- **apporter le dossier complet à une de nos portes ouvertes (voir dates sur notre site)**
- **envoyer le dossier complet par la poste au Cartable Anglais, 4 rue des Capucins, 92190 Meudon.**
- **envoyer la fiche rempli par email ([admin@lecartableanglais.fr](mailto:admin@lecartableanglais.fr)) ayant réglé par virement (en une seule fois, en incluant le nom/prénom de l'enfant). IBAN : FR76 3006 6102 9100 0200 9210 109 BIC : CMCIFRPP**

Somme réglée ce jour : ..... € à l'ordre de « Le Cartable Anglais »

Méthode de règlement :  un chèque /  trois chèques /  virement

(les chèques seront encaissés au plus tôt en octobre ou octobre/janvier/avril)

**Je soussigné(e), ....., certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente du Cartable Anglais.**

**Date**

**SIGNATURE**

(\*) En cas de cours complet, le Cartable Anglais vous proposera soit des créneaux alternatifs soit l'annulation de votre dossier

Le Cartable Anglais  
4 rue des Capucins  
92190 Meudon

TÉLÉPHONE 06.62.65.06.97  
EMAIL [admin@lecartableanglais.fr](mailto:admin@lecartableanglais.fr)  
INTERNET [www.lecartableanglais.fr](http://www.lecartableanglais.fr)

**Article 1** - L'année scolaire du Cartable Anglais Meudon commence le lundi 14 septembre 2020 et se termine samedi 26 juin 2021. Les cours ont lieu tous les jours en périodes scolaires ainsi que les samedis qui débutent une période de vacances (17 octobre 2020, 19 décembre 2020, 13 février 2021, 17 avril 2021). Certains cours tombent un jour férié ou un jour non travaillé par l'éducation nationale. Afin d'assurer 32 cours sur l'année, certains de ces cours sont décalés à la fin de l'année. De même, en cas d'annulation d'un cours pendant l'année, un cours de rattrapage sera organisé en fin d'année scolaire.

Jour du cours	Date 1 <sup>er</sup> cours	Date dernier cours	Jours sans cours
Lundi	14 sept 2020	21 juin 2021	24 mai 2021
Mardi	15 sept 2020	22 juin 2021	25 mai 2021
Mercredi	16 sept 2020	23 juin 2021	11 novembre 2020
Jeudi	17 sept 2020	24 juin 2021	13 mai 2021
Vendredi	18 sept 2020	25 juin 2021	14 mai 2021
Samedi	19 sept 2020	26 juin 2021	15 mai 2021

**Article 2** - La participation aux cours est conditionnée par la signature de la fiche d'inscription par un représentant légal de l'enfant et par le paiement du règlement annuel.

**Article 3** - Toute inscription est ferme et définitive et vaut pour le calendrier publié en article 1. Aucun désistement ou abandon prononcé en cours d'année scolaire ne pourra donner lieu au remboursement (même partiel) du règlement annuel. Toutefois, en cas de déménagement, un remboursement sera versé au prorata du nombre de cours non effectués à partir de la date du déménagement.

**Article 4** - Si un créneau hebdomadaire suscite, au début de l'année, un nombre insuffisant d'inscriptions, le Cartable Anglais se réserve le droit de modifier le niveau du cours ou d'annuler le créneau. Les enfants initialement inscrits auront le choix entre le remboursement de leur inscription et le transfert dans un autre groupe hebdomadaire adapté à leur niveau.

**Article 5** - Chaque enfant est tenu de se présenter à l'heure de son cours. L'enfant ne pourra pas accéder au local avant l'heure de son cours. L'enseignant est tenu de garder sous sa surveillance les enfants à sa charge pendant toute la durée du cours. L'élève n'est plus sous la responsabilité de son enseignant dès lors que son cours est terminé et qu'il a quitté le local. En cas d'absence d'une personne majeure ou d'un représentant légal pour récupérer l'enfant en fin de cours, l'enfant peut être amené au poste de police le plus proche auquel cas les représentants légaux de l'enfant seront prévenus. Pour les cours pour bébés (jusqu'à 3 ans), le bébé doit être accompagné par un parent, et il reste sous la responsabilité du parent pendant le cours.

**Article 6** - Par mesure de sécurité et pour éviter tout incident, tout départ anticipé d'un cours doit faire l'objet d'une décharge écrite de la part d'un responsable légal de l'enfant.

**Article 7** - Il est demandé aux parents de faire participer leur enfant à l'ensemble des cours, ceci afin d'éviter la prise de retard de l'enfant par rapport au reste du groupe.

**Article 8** - Une tenue correcte et une discipline librement consentie par les enfants sont de règle au sein du Cartable Anglais. Le Cartable Anglais se réserve le droit de suspendre provisoirement ou définitivement l'inscription d'un élève dont la conduite nuirait au bon fonctionnement des cours, sans le remboursement des cours restants.

**Article 9** - L'inscription aux cours hebdomadaires inclus un accès illimité à un site internet [www.speakyplanet.fr](http://www.speakyplanet.fr). Néanmoins Le Cartable Anglais ne peut pas être tenu responsable de la qualité des jeux proposés par ce site ni de la disponibilité du site.

**Article 10** - Les frais d'inscription couvrent les cours et les supports utilisés en cours : chaque enfant reçoit le matériel nécessaire et correspondant à son niveau (généralement un cahier d'exercices distribué en début d'année et des fiches d'activités distribuées en cours d'année). Si un enfant perd son cahier d'exercices, les parents s'engagent à racheter un nouvel exemplaire pour permettre à l'enfant de poursuivre ses cours. Un petit stock est tenu par le Cartable Anglais pour faciliter la démarche.

**Article 11** - Les activités à faire à la maison avant le cours suivant sont communiquées via notre site internet. En inscrivant leur enfant, les parents confirment disposer d'une solution informatique leur permettant d'accéder à internet. Les parents sont vivement encouragés à s'impliquer dans les exercices donnés à leur enfant.

**Article 12** - Le responsable de l'enfant mineur, en signant la fiche d'inscription, autorise le représentant présent du Cartable Anglais à mettre en œuvre l'hospitalisation ou les interventions chirurgicales nécessaires en cas d'accident pendant les cours.

**Article 13** - Un enfant est inscrit soit aux cours présentiels classiques dans nos centres à Meudon et à Versailles, soit aux cours à distance. Le format présentiel est remplacé par le format « à distance » quand les règles sanitaires de distanciation sociale s'imposent, à l'instar de l'épidémie du COVID19 de mars à juin 2020. En inscrivant leur enfant, les parents acceptent cette solution et mettent à la disposition de leur enfant un outil informatique et une connexion internet lui permettant de suivre les cours à distance.

**Article 14** - Tout parent qui inscrit son enfant au Cartable Anglais s'engage à respecter le présent règlement.